

Courtier, il aide ses clients pour changer d'assurance emprunteur

La loi autorise les emprunteurs à résilier l'assurance de leur prêt bancaire en cas d'achat immobilier, pour proposer celle de leur choix. Des démarches qui peuvent relever du parcours du combattant et pour lesquelles la société As Courtage, basée à Décines, offre ses services.



■ Le cabinet compte dix conseillers experts en assurance crédit. Tijani Houlad, à droite, dispose d'une formation d'avocat. Photo Claire DEVILLARD



Lorsqu'un particulier contracte un emprunt immobilier, les banques exigent que l'argent soit assuré. « Dans la pratique, la banque propose son assurance, précise Alain Habbuloglu, fondateur d'As Courtage, cabinet spécialisé en assurance-crédit. L'emprunteur pourrait demander à choisir lui-même son assurance mais cela est très mal perçu par les banques, qui protègent leurs intérêts. Si un particulier fait cette demande alors qu'il monte un dossier d'emprunt, la banque risque de refuser et faire traîner ou modifier ses taux. »

« La loi Hamon permet au consommateur de résilier son contrat »

Jusqu'à présent, une fois que l'assurance était contractée, le client ne pouvait pas changer son contrat. « Pour protéger le consommateur, la loi Hamon, adoptée en 2014, permet au consommateur de résilier son contrat dans le délai d'un an, à compter de la signature de son offre de prêt », explique Tijani Houlad, un des collaborateurs d'As Courtage, qui dispose d'une formation d'avocat.

Complexe pour les non-initiés

C'est bien, mais pas si évident en pratique car il convient d'en proposer une nouvelle, avec des garanties équivalentes. « Cela devient très complexe à trouver pour les non-initiés, souligne Tijani Houlad. Et les banques peuvent se montrer de très mauvaise foi. Un de mes clients m'a expliqué que sa banque a refusé sa nouvelle assurance parce qu'il n'était pas assuré pour les sauts à l'élastique. Mon client est d'un âge avancé ! Une autre a indiqué que le contrat d'assurance proposé ne couvrait pas la garantie de travail. Mon client est retraité ! »

Aussi, le cabinet a eu l'idée d'offrir un service global. « On s'occupe de tout, assurent-ils. Résiliation auprès de la banque, recherche d'un contrat offrant les mêmes garanties, présentation à la banque, etc. »